

Covid-19

Ayons une attitude responsable

Restons chez nous et appliquons les consignes données par le gouvernement. **Le redction**

MALI

573

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 27 MARS 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**CAMPAGNE
ELECTORALE**

Soumaïla Cissé victime de l'entêtement du Gouvernement



Disparition de Soumaïla Cissé : Le FSD s'indigne et accuse le gouvernement comme seul responsable de cette grave situation



26 mars 1991-26 mars 2020 : Célébration du 29ème anniversaire de l'avènement de la démocratie

FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Une	Campagne électorale : Soumaïla Cissé victime de l'entêtement du Gouvernement	P.4
Brèves	Disparition de l'honorable Soumaïla Cissé et sa délégation : Communiqué n°3 de l'URD	P.11
	Mensonge d'Etat : « Comment démontrer technologiquement, techniquement ou socialement que le Mali soit à zéro cas ?	P.11
	Réforme du Secteur de la Sécurité : Le Mali et les Etats-Unis lancent la seconde phase du SGI	P.11
	Insécurité dans la région de Mopti : Le pont de Songho gare sur la RN15 saboté	P.12
	Lutte contre la corruption : L'ex-dg de l'INPS dans les collimateurs de la justice	P.12
	Lutte contre le COVID19 : Le Gal. Salif Traoré et ses éléments font une descente musclée dans les boîtes de nuit, les bars, les dancings...	P.12
Actualité	Coronavirus au Mali : Un avocat parle de l'avion Air France qui a atterri avec 300 passagers à bord le vendredi passé	P.14
	Du 23 mars 2019 au 13 février 2020 : Au moins 259 personnes tuées à Ogossagou	P.15
	Concours de recrutement de 2.200 élèves fonctionnaires à la Police Nationale : L'AMLCDF dénonce des faits de corruption au Pôle Économique	P.17
Politique	26 mars 1991-26 mars 2020 : Célébration du 29ème anniversaire de l'avènement de la démocratie	P.18
	Disparition de Soumaïla Cissé : Le FSD s'indigne et accuse le gouvernement comme seul responsable de cette grave situation	P.21
	Lutte contre le coronavirus : Le CSDM soutien les actions du gouvernement	P.22
	Sy Kadiatou Sow : «Les 29 années de notre démocratie ne furent pas un long fleuve tranquille»	P.23
	Retrait des cartes d'électeurs : Les populations boudent l'opération	P.25
Culture & société	Maison africaine de la Photographie : L'équipement du nouveau siège comme priorité de 2020	P.27
International	Double scrutin en Guinée : La France parle "d'élections non crédibles"	P.28
	Coronavirus : L'Espagne manque de matériel, le bilan humain empire	P.28
	Coronavirus en France : Au moins 400 militaires français infectés par le coronavirus	P.29
	Coronavirus en Italie : Les données des infectés en Italie ne sont «pas bonnes» malgré deux semaines de confinement	P.29
Sport	Foot féminin : En attendant la fin du coronavirus	P.30
	Coronavirus – Basketball : Vers la suspension des compétitions africaines par la FIBA	P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.14



P.22





Campagne électorale : Soumaïla Cissé victime de l'entêtement du Gouvernement

Dans un communiqué de presse en date du mercredi, 25 mars 2019, l'Union pour la Démocratie et la République (URD) a annoncé l'enlèvement de Soumaïla Cissé, président du parti et Chef de file de l'Opposition malienne, alors en campagne dans la circons-

cription électorale de Niafunké. Ce jeudi matin, 26 mars 2019, la cellule de crise mise en place à cet effet par l'URD, a organisé un point de presse pour confirmer l'enlèvement de Soumaïla Cissé à la suite d'une attaque violente qui a fait un mort et deux blessés. C'est donc la

sixième attaque contre une équipe de campagne d'une élection législative dont beaucoup de personnalités et d'organisations de la société civile ont demandé le report à cause d'abord de l'insécurité qui sévit au Mali et ensuite de la pandémie du Coronavirus qui menaçait le pays et dont les premiers cas confirmés viennent d'être rendus publics par les autorités sanitaires et le Président de la République en personne. Bien que Me Demba Traoré, membre de l'URD, et responsable de la cellule de crise, a annoncé que Soumaïla Cissé se porte bien, on a des doutes sur cette information car il a en même temps déclaré que l'identité des assaillants n'est pas encore connue.

Contre vents et marrées, le Gouvernement de Boubou Cissé a tenu et tient à organiser les élections législatives du 29 mars 2019. L'entêtement des autorités montre que la décision de convoquer les Maliens le dimanche prochain malgré l'arrivée chez nous du Coronavirus leur est imposée suivant un agenda sans doute secret. Le Président de la République met en avant la recommandation faite par le Dialogue national inclusif mais celle-ci ne saurait en aucun cas prévaloir sur la santé et la vie des Maliens. Il s'y ajoute que le coronavirus n'est apparu dans notre pays que bien après le DNI. Le Premier ministre a dit ouvertement que les élections se tiendraient avec ou sans Coronavirus. On ne peut exprimer plus cyniquement le mépris pour la vie de millions de Maliens votants et l'ensemble de la population de notre pays quand de grandes nations plus riches et





plus fortes que nous ont décidé de surseoir à toute forme de regroupement humain. D'autant plus qu'aucune des mesures édictées par le Conseil de Sécurité et de Défense Nationale n'est vraiment respectées par les populations qui ne semblent pas mesurer tout le danger qu'elle court à travers le Coronavirus. Et c'est le Gouvernement qui leur envoie le plus mauvais signal en maintenant le vote du dimanche prochain. Le refus du Haut conseil islamique du Mali (HCIM) de souscrire à la fermeture des mosquées procède des contradictions des pouvoirs politiques.

Nul ne sait ce qui pourrait arriver à Soumaïla Cissé même si les Maliens lui souhaitent le meilleur. Cependant, le Gouvernement n'a pas honoré son engagement de sécuriser la campagne électorale. D'ailleurs on se demande comment il aurait pu le faire avec toutes les attaques qui se produisent impunément dans le pays et qui endeuillent chaque semaine des familles de militaires et l'ensemble des Maliens. Ce qui vient d'arriver à Soumaïla Cissé relève de l'entière responsabilité du Gouvernement lequel en maintenant les élections législatives ont envoyé certains candidats à la boucherie. Il ne reste plus qu'à espérer que Soumaïla Cissé et une partie de sa délégation soient libérés sains et saufs même si la mort de son Garde du corps ne laisse aucun doute sur la détermination des assaillants. Certes Me Demba Traoré a annoncé que la Minusma et la force française Barkhane ont été alertées. Cependant l'immensité de la zone d'enlèvement et les risques liés

à une opération de récupération des otages laissent penser que la marge de manœuvre des forces de sécurité est très faible et très risquée. Concernant les opérations de vote proprement dites, Pr Clément Dembélé, Président de la Plateforme contre la Corruption et le Chômage (PCC), vient de lancer un appel au boycott des élections par les Maliens sur une radio internationale francophone. Il est vrai que chaque Malien, chaque Malienne est responsable de la santé et de la vie des membres de sa famille et qu'il appartient à nous tous de mesurer la dangerosité du regroupement que vont occasionner les opérations de vote et de décider en toute responsabilité si nous prenons le risque d'y envoyer les nôtres en dépit de l'interdiction

de la CSDN de regroupement de plus de 50 personnes. Le Gouvernement a un agenda caché qu'il veut coûte que coûte exécuter. Les Maliens ont l'agenda du Coronavirus qui se moque de la citoyenneté. Le Mali ne mourra pas parce que les élections législatives ne se seront pas tenues. Mais des milliers de Maliens pourraient mourir du Coronavirus parce qu'ils se seront déplacés en masse en dépit de l'interdiction faite par les médecins. Les élections sont-elles plus importantes que la vie des 20 millions de Maliennes et de Maliens ? Il appartient à chacun de répondre souverainement à cette question. Pour ma part c'est un grand NON !

■ Diala Thiény Konaté



Ammy Baba Cisse

Les maliens doivent refuser toute élection législative pour ce dimanche. L'urgence sanitaire est une raison suffisante.



FIGARO DU MALI

L'imam Mahamoud Dicko estime que c'est très difficile de tenir le scrutin législatif dans cette situation.



ABDOULAYE KONE

Le premier ministre, Boubou, s'est rendu à la cellule de crise au cabinet de l'opposition pour témoigner du soutien du gouvernement

IBK et Boubou disent qu'il y aura élection ce dimanche. Mahamoud Dicko lancera-t-il le défi du report? À suivre

Pourquoi ne pas accorder globalement la dérogation à toute la presse? Je vais interpeller le Ministre.

Je constate que les maliens, dans une bonne partie de la capitale, portent des masques

Alassane Diop est avec Ammy Baba Cisse et 20 autres personnes. Mr le Ministre de la Justice, sauf exceptions gravissimes, on doit surseoir à toutes mesures privatives de liberté pendant cette période. On garde à vue des concitoyens pour 25 000FCFA!

Alassane Diop est avec Ammy Baba Cisse et 25 autres personnes. Monsieur le Ministre de la Justice, prenez une décision relative à la prorogation des délais et astreintes échus, pendant la période d'urgence sanitaire. Il faut adapter les procédures pendant cette même période qui risque d'être longue

Le médecin à l'hôpital de Kayes rassure que tous ceux qui ont été en contact avec le patient infecté sont identifiés

Nous attendons le communiqué des partis qui ont demandé au ministre le report des élections. Il faut que les maliens soient témoins.

L'ORTM fait un débat sur le COVID19. C'est bien.

Elhadj Djimé Kanté

Le monde se porterait tellement mieux et la vie tellement simple si les mesures imposées par Coronavirus pouvaient se pérenniser.



Nous avons plus de 1000 amis en commun mais je l'ai bloqué. Ds 1 commentaire, il a souhaité le pire à Soumi. C'est trop méchant.

King Massassy a ajouté une nouvelle vidéo à l'album COVID19. S'abonner. Après quelques semaines de confinement, à suivre les conseils de spécialistes et non des charlatans. J'ai décidé de faire de temps en temps de petites vidéos en bamanankan pour parler de gestes qui m'ont sauvé jusque là, et qui pourraient vous être peut-être utiles. Sinon ici en Espagne, nous sommes entre 500 à 630 morts chaque 24h depuis 4 jours maintenant. covid19 bèkatoikaso

Celui qui prie à 14 h laisse pour toi sur le tapis de la mosquée le virus que tu peux attraper à 16h. Moi je prie à la maison.

Enlèvement de Soumi ce qu'il faut retenir après la conférence de presse de son parti. Le Président de l'urd et chef de file de l'opposition malienne Soumaila Cissé était en campagne pour les législatives du 29 Mars prochain. Il était avec une délégation de 11 personnes. Ils utilisaient 2 véhicules. Leur enlèvement à lieu hier (Mercredi 25 mars 2020) aux alentours de 16 heures entre deux localités distante de seulement 20 km. Au cours de leur enlèvement, trois personnes ont été blessées dont le garde corps qui succombera plus tard dans la nuit à ses blessures. Les Ravisseurs ont laissé rentrer les blessés pour se soigner et détiennent toujours Soumaila et 7 autres personnes. Les autorités maliennes et les partenaires seraient à pied d'œuvre pour ramener Mr Cissé et sa délégation sains et saufs aux siens. Je prie pour l'âme du garde-corps tué, souhaite prompt rétablissement aux blessés et bon retour au reste de la délégation auprès de leur famille dans les plus brefs délais. Dieu veille !



Abdoulaye Kanouté

21h ici couvre feu dans la rue de Bamako



Primature du Mali :

COMMUNIQUÉ :

Le Gouvernement du Mali informe l'opinion nationale et internationale de la disparition de l'honorable Soumaïla Cissé, Député à l'assemblée nationale du Mali, élu dans la circonscription de Niafunké. Le président de l'URD et chef de file de l'opposition a, en effet disparu depuis le mercredi 25 mars 2020 aux environs de 15H30 à la

suite d'une attaque perpétrée contre son convoi entre Saraféré et Koumeira dans le cercle de Niafunké. L'attaque a également occasionné le décès de son garde du corps et fait des blessés.

Le gouvernement du Mali s'incline devant la mémoire du disparu et prie pour le repos de son âme. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Gouvernement du Mali, sur instructions du Président de la République, exprime sa profonde inquiétude suite à ce drame et ne ménagera aucun effort pour que l'honorable Soumaïla Cissé, ancien ministre de la République et l'ensemble de sa délégation soient retrouvés sains et saufs.

Le Président de la République, SEM Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement de la République du Mali, appellent toutes les bonnes volontés à s'impliquer pour que nos concitoyens soient retrouvés.

Tous les moyens sont d'ores et déjà mis en œuvre, en étroite collaboration avec la cellule de crise mise en place par l'URD, pour les retrouver avec le concours des FAMAs et des forces internationales engagées pour la paix et la sécurité au Mali. Que Dieu bénisse le Mali. Bamako le 26 Mars 2020

Dr Boubou Cissé, Premier ministre, Chef du Gouvernement, ministre de l'économie et des finances.

Figaro du Mali

COMMUNIQUE DE PROTESTATION

Les associations et organisations de la presse (Maison de la presse, Urtef, Assep, Unajom...) notent avec regret la dérogation accordée par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile au seul personnel de l'Office de radio-télévision du Mali (ORTM) pour la couverture de l'actualité nationale de 21 h à 5 h du matin.

Cette mesure exclut les autres médias publics et privés, obligés de se conformer aux obligations du couvre-feu instauré ce jeudi de 21 h à 5 h du matin dans le cadre de la mise en œuvre des mesures édictées par l'Etat contre la propagation du coronavirus (Covid-19), qui a officiellement fait son apparition mercredi dans notre pays. Cet état de chose confine d'emblée les autres médias publics et pri-



vés. C'est une entrave à la mission de service public de l'information, assurée aussi bien par les médias publics que par les médias privés. Les organisations et associations de la presse s'insurgent contre une telle discrimination dans un Etat de droit.

Pour la presse écrite en particulier avec sa longue chaîne d'intervenants (imprimeurs, distributeurs, revendeurs de journaux), tout comme les agents des radios et TV privées, la mesure pourrait s'assimiler à une mise en chômage technique, une situation préjudiciable à bon nombre de personnes.

Les associations et organisations de la presse invitent le gouvernement du Mali, à travers le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, à étendre la dérogation à tous les détenteurs de la carte nationale de presse, aux techniciens des radios et télévisions privées et aux travailleurs des imprimeries, obligés de travailler à des heures indues pour satisfaire le droit à l'information du public.

Les associations et organisations de la presse savent compter sur la bonne compréhension des autorités.

Tous contre le Covid-19, nous nous engageons !

Bamako, le 26 mars 2020

Pour Maison de la presse, Le président Dramane Aliou Koné

Pour l'Assep, Le président Bassidiki Touré

Pour l'Urtef, Le président Bandiougou Danté

Pour le Groupement patronal de la Presse Écrite, Le Président Chahana Takiou

Pour l'Appel-Mali, Le Président Modibo Fofana

Pour l'Unajom, Le président Fakara Faiké



Sous réserve des informations d'Etat, le contexte psychologique, politique et sécuritaire du pays s'accroissent mal de l'élection. Pour ces raisons, en solidarité avec #SC et la classe politique issue de l'opposition, le PR devrait faire les mesures de suspension du scrutin.



Baba Ahmed

Mali: si le gouvernement a décidé de tenir les élections législatives malgré le risque avéré de la contamination au #coronavirus, pourquoi alors demander aux religieux de suspendre les prières dans les lieux des cultes ?



Karim Keïta

Plus qu'un collègue parlementaire ! C'est avant tout un oncle...
Reviens nous vite tonton Soumaila.
Mes pensées vont à Papi, aux jumeaux et à Tanti surtout.
Je suis de cœur avec vous ! PrudenceCovid19Mali



Awa Sylla

Lui c'est Bouba l'un des meilleurs photographe, cameraman de sa génération. Il est simple, souriant, et facile à vivre. Bouba est un homme avec grand cœur. Que le seigneur te ramène saint et sauf auprès de ta famille.



Le président Soumaila Cissé n'est pas seul il est accompagné des jeunes dévoués qui feront tout pour lui. Lui il est un jeune cadre de L'URD un homme humble, gentil, souriant, digne et surtout honorable. Bore est quelqu'un qu'il faut connaître parce qu'il est toujours prêt à rendre service avec le sourire. Mon frère que Dieu te ramène auprès ta famille saint et sauf.



Inquiète je suis oui mais quand je pense que le président est entouré de ces jeunes je me dis tout ira pour le mieux. Que de bons cœurs réunis alors que Dieu vous ramène saints et sauf auprès que nous tous.



Amadou Tall



MALI / COUVRE FEU:

Le couvre feu a été décrété hier sur l'ensemble du territoire du mali.

Il court de 21 heures à 06. Ça va commencer tout à l'heure. Nos forces de sécurité et de défense sont déjà durement éprouvées pour veiller sur notre sécurité. Trop même.

Ayons une pensée pour eux. Ne les sur chargeons pas outre mesure. Donc à 21 heures, chacun de nos est à la maison. De la discipline SVP, messieurs. La nuit, un milliers de petites femmes vendent de la nourriture pour dépanner le ménage. J'espère que le gouvernement va penser à ça et repousser le couvre feu à 22 heures.

De la discipline monsieur. Nous à la maison, où voulez vous que nos dames aillent? Covid19 coronavirus

Entre les mains d'un cancre, un stylo en or n'écrira que des insanités. La démocratie est un système politique en or, "le moins mauvais des systèmes politiques", a dit le sage précautionneux.

Entre les mains des faux démocrates, des ennemis de la démocratie sous façade de démocrates, la démocratie est abâtardie.

Ne jetez pas le bébé avec l'eau de bain du bébé.

CYNISME, MECHANCETÉ ET AUTISME:

#IBK IGNORE L'ENLEVEMENT DE #SOUMAILA CISSÉ -

Le chef de file de l'opposition parlementaire #SoumailaCISSÉ, en campagne législative dans le centre du Mali, a disparu des radars à partir de 15 heures 30. L'adresse à la Nation de #IBK a eu lieu après 21 heures. IBK n'a pas eu un seul mot sur la disparition de SoumailaCISSÉ. Le moindre mot. C'est vraiment méchant.

(En premier plan : IBK à gauche et soumaila à droite)



MALI/LEGISLATIVES 2020 : LE CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION ENLEVÉ

Le candidat #SoumailaCISSÉ, président de l'#URD et chef de file l'opposition a été enlevé avec toute son équipe de campagne ce mercredi 25 entre 15 et 16 heures. La disparition a eu lieu dans le Cercle de #Niafunké, le fief de l'honorable CISSÉ en quête de ré-élection. La logique penche pour dire que c'est la #Katiba du #Macina, celle de #AmadouKoufa qui est derrière la disparition.

En effet, personne d'autres n'est assez puissant et audacieux pour

venir provoquer les #jihadistes dans une zone qu'ils contrôlent. La disparition de Soumaila CISSÉ a soulevé une vague de compassion. La logique de la politique est mise de côté. On a l'impression que le parti politique URD est particulièrement visé par les attaques des équipes de campagne de ces législatives.

Oumou Sall Seck



Nos prières et meilleures pensées accompagnent l'Honorable Soumaila Cissé et sa délégation. Nos encouragements aux FAMAs engagées sur le terrain pour les retrouver.

Arouna Modibo TOURÉ



Ce matin, j'ai procédé à la remise de kits sanitaires dans le cadre de la lutte contre le #coronavirus au centre de Niamakoro qui accueille des jeunes en situation de précarité. #stopcovid19





En cette période si particulière, ne pas oublier nos martyrs du 26 mars 1991. Ces jeunes courageux et déterminés demeurent pour nous des modèles #26mars2020 #Mali

Mountaga TALL

Cette année nous célébrons le 26 mars dans la douleur, l'anxiété, les incertitudes, le mal-vivre dus à une mauvaise gouvernance, la corruption... Ne pas



confondre l'échec d'un régime avec celui de la DÉMOCRATIE. Tenons bon ensemble !

Larmes des pauvres

Au #Mali, l'opposant choguel Kokala Maïga du #MPR en cas d'aggravation du #COVID2019 dû au scrutin du 29 mars, le président #IBK sera responsable. Bien L'opposant a tenu des propos biaisés, car il n'appelle pas le MPR à sursoir à sa participation.



Issa kaou ndjim chargé de communication de l'imam populiste #Mamoud_Dicko parle d'incohérence dans la décision d'#IBK sur le maintien des législatives. Le président peut gouverner le #Mali sans un député à l'assemblée, voici la notion qui manque.



GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Disparition de l'honorable Soumaila Cissé et sa délégation : Communiqué n°3 de l'URD



Faisant suite à l'enlèvement de l'honorable Soumaila Cissé, Président de l'URD, Chef de file de l'opposition et des membres de sa délégation le mercredi 25 mars 2020 entre Saraféré et Koumaïra dans le cercle de Niafunké, l'URD en rapport avec le bureau du Chef de file de l'opposition, a décidé de mettre en place une cellule de crise au siège de l'opposition à Badalabougou. Cette cellule informera l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation. Le parti demande à l'ensemble de ses militants et sympathisants de rester vigilants et mobilisés.

Bamako, le 26 mars 2020
Le secrétaire à la communication
Maître Demba Traoré
Officier de l'Ordre National

Réforme du Secteur de la Sécurité : Le Mali et les Etats-Unis lancent la seconde phase du SGI

Les Etats-Unis ont pris l'engagement d'améliorer la vie des Maliens à travers une profonde réforme du secteur de la sécurité, a annoncé un communiqué publié aujourd'hui par l'ambassade américaine au Mali suite à la signature avec le gouvernement malien du Plan d'action conjoint de pays de l'Initiative de gouvernance en matière de sécurité (SGI). Ce document a été signé le 19 mars 2020, par le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et l'ambassadeur des USA au Mali. Par cette signature, Tiébilé Dramé et Dennis B. Hankins ont rappelé que « la République du Mali et les États-Unis d'Amérique ont réaffirmé leur partenariat de 60 ». Le premier SIG a été signé le 5 décembre 2015.

Les deux pays se sont donc à nouveau engagés à « promouvoir la bonne gouvernance, à lutter contre la corruption et à réformer durablement les institutions du secteur de la sécurité au Mali afin d'améliorer la vie de tous les Maliens ». En 2015, les partenaires ont lancé la programmation pluriannuelle des SGI dans trois domaines d'intervention que sont la défense, la sécurité et la justice. « Dans ces grands secteurs, les partenaires ont poursuivi des réformes systémiques en matière de gestion des ressources humaines et financières, de stratégie et de pla-

Mensonge d'Etat : "Comment démontrer technologiquement, techniquement ou socialement que le Mali soit à zéro cas ?"



Revenons en confinement tout de suite. Sinon on sera surpris lorsqu'on nous dira que le voisin de chacun est infecté. Si Boubou Cissé dit que Coronavirus ou pas il y aura élection, sachons que nos vies valent mieux que leur politique et leur intérêt personnel. Cidessous ce mensonge de la honte parce que nos dirigeants incapables de dire la vérité au peuple malien et le reste du monde » Pr. Clément DEMBÉLÉ

■ Source : Kojugu



nification, et de logistique. Des politiques et des procédures ont été mises en place pour permettre aux forces de défense et de sécurité du Mali et à son personnel civil de servir fidèlement leur nation », a précisé l'ambassade américaine. Les partenaires restent déterminés à travailler ensemble pour renforcer les capacités des acteurs du secteur de la sécurité du Mali à protéger la population. Et bien que les défis à relever pour y parvenir ne soient pas insurmontables, le Mali et les Etats-Unis reconnaissent que « les groupes extrémistes violents qui opèrent au Mali et dans ses environs constituent une menace sérieuse pour l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali ».

« Ce deuxième et dernier plan d'action conjoint n'est que l'un des nombreux moyens par lesquels les États-Unis et le Mali travaillent ensemble pour réaliser leur vision commune d'un Mali sûr, pacifique et prospère », a conclu la représentation diplomatique américaine au Mali.

■ Moussa Bolly

Insécurité dans la région de Mopti : Le pont de Songho gare sur la RN15 saboté



Bandiagara, 25 mars (AMAP). Des individus armés non identifiés ont, dans la nuit du mardi au mercredi, saboté le pont de Songho gare situé à environ 10 km de la ville de Bandiagara, coupant cette partie du Mali du reste du pays. Trois ponts ont été sabotés, sur la RN15 (route du poisson), à savoir les ponts de Parou (Commune de Bara Sar), de Bih (Cercle de Koro) et de Songho (Commune de Doucombo). Informés de la situation, les élus (députés, maires), les transporteurs, la jeunesse et les forces de sécurité se sont rendus sur les lieux. Cette destruction intervient au lendemain de la levée des check points ordonnée par le Premier ministre, Dr Boubou Cissé, et au moment où le pays s'apprête à organiser les élections législatives prévues le dimanche 29 mars 2020.

■ OG/MD

Lutte contre le COVID19 : Le Gal. Salif Traoré et ses éléments font une des- cente musclée dans les boites de nuit, les bars, les dancings...

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile, le général de division Salif Traoré et l'adjoint du Directeur régional de la Police nationale ont instruit une forte patrouille pour exiger l'application des mesures prises par le gouvernement concernant la fermeture des boîtes de nuit, des bars, des dancings et tous autres lieux de rassemblement qui dépassent 50 personnes. Pour faire respecter les mesures en cette période de la pandémie de Coronavirus, le Ministre a ordonné des patrouilles pour demander la fermeture des bars, dancings... sans tirer sur personne, ni faire usage de force.

Divisées en deux équipes, les forces de défense et de sécurité sillonnent actuellement tous les coins et recoins de Bamako et environ. Comme instruites par le Ministre, les Forces de l'ordre composées de la Gendarmerie nationale, de la BAC, de la BSI et de la Police nationale mettent en avant la sensibilisation, et ce, dans la cordialité.

Ce sont des patrouilles de grande envergure en cours qui s'annoncent afin de faire prendre conscience à la population dans le respect strict des mesures. Face à cet incivisme, le ministre a prévenu que toutes les dispositions seront prises pour faire respecter les mesures de restriction.

Lutte contre la corruption : L'ex-dg de l'INPS dans les collimateurs de la justice



Limogé le 10 juillet 2019, pour avoir vu ses résultats d'exploitation chuter de 10 milliards à 700 millions CFA seulement, Bréhima Noumousa Diallo sera, bientôt, devant le juge du Pôle Economique et Financier pour répondre, devant lui, de 10 ans de gestion calamiteuse de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS). Selon nos informations, ce dernier n'attend plus que les résultats de l'audit confié, par son successeur, au cabinet Diarra. Déjà sur place, ce dernier aura pour mission de passer au peigne fin la gestion, jugée « calamiteuse » de Bréhima Noumousa Diallo. A l'issue de 10 ans passés à sa tête, l'INPS serait déficitaire de plusieurs milliards de FCFA. L'audit, en cours, permettra d'évaluer l'étendue des dégâts ; mais aussi, de situer les responsabilités des uns et des autres dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire INPS ». Dès sa prise de fonction, son successeur, Mme Zamilatou Cissé, avait exigé un audit en bonne et due forme sur la gestion de son prédécesseur. Mieux, dans le bureau de l'ex-DG de l'INPS, des fétiches censés cacher sa mauvaise gestion auraient été découverts. Et ses deux véhicules de fonction, des Toyota 4X4 V8, ont été immobilisés. A en croire nos sources, généralement bien informées, le procureur du Pôle Economique et Financier n'attend plus que le rapport d'audit du cabinet Diarra pour interpeller Bréhima Noumousa Diallo, ex-DG tout-puissant de l'INPS. Affaire à suivre, donc !

■ Oumar Babi



Des unités de forces de sécurité seront mobilisées pour veiller à la mise en œuvre des décisions de prévention de la pandémie qui a déjà touché tous les pays limitrophes du Mali. La grosse inquiétude reste les élections législatives qui sont maintenues de même que les marchés et les transports urbains, les frontières terrestres qui restent aussi ouvertes.

■ Komi

Je veux ce
KIT



Proche de vous



3500F
de bonus

200% de bonus
sur la 1^{ère} recharge

100% Bonus
pendant 1 mois

50 sms et 100 Mo
de forfait internet

Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels*.

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Coronavirus au Mali : Un avocat parle de l'avion Air France qui a atterri avec 300 passagers à bord le vendredi passé

Ma part de vérité sur le vol air France du 20 mars 2020. Je voudrais en ces temps difficiles partager avec vous mes amis ma part de vérité au sujet de cette pandémie. Je suis arrivé à Paris le 11 mars et je devais retourner à Bamako le 20 mars.

Le virus avait déjà fait ravage en Italie et la France se préparait à des mesures de confinement et communiquait beaucoup sur les gestes barrières. Le 16 mars Macron a annoncé la fermeture des frontières. Le 17 mars, le Mali a annoncé la fermeture des frontières à compter du jeudi 18. Panique totale, nous qui étions programmés pour le vol du vendredi 20 avons couru vers les agences air France afin de modifier nos billets.

Peine perdue, aucune agence en ville n'était ouverte à Paris. Nous nous sommes rendus à l'aéroport et là c'était la catastrophe tous les guichets débordés, tout le monde voulait rentrer chez lui. Ce mercredi 18 nous n'avons pas pu modifier les billets, la fermeture des frontières maliennes était pour le 19.

Malheureusement ce mercredi soir les frontières maliennes ont été fermées contrairement au communiqué qui annonçait la fermeture à compter du 19. De notre point de vue le 19, il devait y avoir des vols jusqu'à minuit mais les autorités ont fermé le mercredi 18 à minuit. Le jeudi 19, nous nous sommes encore rendus à l'aéroport dans l'espoir d'être pris sur un vol d'un autre pays africain et venir après sur Bamako.

Nous avons cherché à embarquer pour Abidjan, Niamey, Ouaga. On nous a fait comprendre que ces pays ont donné des consignes de ne recevoir que leurs ressortissants et les résidents. Nous avons dit que nous sommes munis de passeports CEDEAO qui nous donnent le droit, indépendamment de la nationalité à voyager vers chacun de ces pays. Peine perdue, aucun

pays n'a voulu accueillir les maliens. Chaque État s'occupait de ses ressortissants. Nous maliens étions là perdus et très très démotivés, à la limite déçus d'être maliens. Là j'ai vécu ce que vivent nos compatriotes en détresse à l'étranger.

Nous avons dû retourner déçus à l'hôtel, certains sont restés et avaient prévu de créer un incident afin d'être pris dans un des vols ci-dessus cités. Ils ont fait du bruit, Air France les a placés sur des vols sur le Kenya et Addis. Vendredi 20, jour de notre vol, nous sommes allés à l'aéroport pour trouver une solution. Arrivés sur place nous avons pu trouver un vol pour Freetown, Sierra Leone puis Conakry à 40mn de l'embarquement. Au même moment, on nous informait que compte tenu des mouvements de la veille des maliens à l'aéroport, Air France est rentré en négociation avec les autorités maliennes pour recevoir les maliens désireux d'aller au Mali à l'instar des autres pays voisins. Nous étions donc munis de deux billets, celui de air France Bamako et celui de Paris Freetown. Dans le doute nous avons préféré embarquer pour la Sierra Leone et la Guinée et notre place dans l'hypothétique vol vers Bamako pouvait servir d'autres.

C'est dans ces conditions que nous sommes arrivés à Conakry, et nous avons emprunté un 4x4 pour Bamako, nous avions peur de prendre un autre avion dans ce contexte flou.

Une fois à Bamako, nous avons été surpris de voir que moult accusations étaient faites au sujet de l'avion du 20 mars. Avion des fils à papa, avion des malades.

La réalité c'est que cet avion du 20 n'a pas atterri parce qu'il y avait des fils à papa mais parce que les maliens étaient les seuls africains à se voir fermer les frontières par leur état et la pression a poussé Air France à faire entendre raison à nos autorités. Je parle de



vécu pas d'opinion. Chacun peut penser ce qu'il veut. Premier enseignement, le passeport CEDEAO est un document inutile et l'intégration est une vue de l'esprit, tous les pays ci-dessus cités, membres de la CEDEAO nous ont refusé l'accès de leur territoire malgré qu'on soient munis du passeport CEDEAO. Que personne ne vienne me parler de sortir du CFA ou de créer une monnaie africaine. Je préfère la servitude monétaire à cette farce.

Deuxième enseignement, l'avion du 20 mars n'est pas un avion de malades mais de maliens désireux de rentrer chez eux et personne ne peut dire sans diagnostic médical que les passagers qui y étaient sont des malades. Les aéroports partout dans le monde ne contrôlent que la température pour la fièvre non le corona virus. Les deux cas positifs détectés ne sont pas du fait du gouvernement, la pandémie est mondiale et de novembre à ce jour des centaines d'avions sont descendus à Bamako.

Penser que air France du 20 mars ne devait pas atterrir, c'est ignorer que cet avion transportait des maliens, pas d'autres personnes. Je faisais partie de ces personnes qui devaient embarquer.

L'heure n'est pas à ces accusations, intégrons les gestes barrières. Les accusations et autres responsabilités seront situées ultérieurement. Dieu veuille »

Abdourahamane_Touré, avocat

Du 23 mars 2019 au 13 février 2020 : **Au moins 259 personnes tuées à Ogossagou**



Le 18 mars 2020, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH) ont publié les conclusions de la mission d'enquête spéciale sur les graves atteintes aux droits de l'homme commises le 14 février 2020 à Ogossagou dans cercle de Bankass, région de Mopti. De ce document, il ressort qu'entre le 23 mars 2019 et le 13 février 2020, au moins quarante-six incidents sont attribuables aussi bien à des éléments armés dogons que peuls, qui ont causé dans le seul cercle de Bankass, la mort d'au moins 259 personnes dont 51 enfants et cinq (5) femmes.

Conformément à son mandat de promotion et protection des droits de l'homme ainsi que de la protection des civils, et aussitôt informée des allégations de graves atteintes aux droits de l'homme ayant eu lieu le 14 février 2020, la MINUSMA a déployé une équipe d'enquête composée de neuf chargé(e)s des droits de

l'homme et de quatre experts de police scientifique, dans le but de faire la lumière sur les circonstances de l'attaque, d'identifier les auteurs ainsi que les victimes, et de situer la responsabilité des acteurs impliqués.

Sur la base de la méthodologie du HCDH, les chargés des droits de l'homme ont conduit des enquêtes ex situ et in situ, respectivement à Mopti, Bamako, Ogossagou-Peul et Ogossagou-Dogon.

Au cours de cette enquête, selon le document, les équipes de la MINUSMA et du HCDH ont rencontré des victimes, des témoins directs et indirects ainsi qu'un présumé auteur en détention, afin de vérifier les allégations reçues et d'établir précisément les faits et les responsabilités. « Tout au long de l'enquête, les chargé(e)s des droits de l'homme se sont entretenus avec les autorités administratives, judiciaires et pénitentiaires ainsi que militaires de la région de Mopti. L'équipe d'enquête a également effectué une visite à la Brigade de Recherche de la Gendarmerie à Sévaré où elle

a interviewé une personne détenue en lien avec cette attaque. Au total, 117 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête », précise le rapport.

Toutefois les enquêteurs précisent : « Il sied de souligner qu'entre le 23 mars 2019 (date du premier incident dans le village d'Ogossagou) et le 13 février 2020, jour précédent l'attaque, la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA a documenté au moins 46 incidents attribuables aussi bien à des éléments armés dogons que peuls, qui ont causé dans le seul cercle de Bankass, la mort d'au moins 259 personnes dont 51 enfants et cinq (5) femmes. »

Au moins 136 habitations détruites !

Du même document, il ressort qu'au terme de cette mission d'enquête, la MINUSMA est en mesure de conclure que le 14 février 2020 vers 5h du matin, plusieurs dizaines d'individus,

dont certains identifiés comme des chasseurs traditionnels, appuyés par des hommes en tenue militaire et des membres présumés de la communauté dogon, ont conduit une attaque vraisemblablement planifiée et ciblant la partie du village d'Ogossagou habitée par les membres de la communauté peule.

« Les assaillants, munis de fusils automatiques, de fusils traditionnels de chasse et de machettes, ont exécuté au moins 35 personnes toutes membres de la communauté peule, dont une (1) femme, trois (3) garçons, et deux (2) filles, et blessé au moins trois (3) autres. A ce jour, au moins 19 personnes dont cinq (5) enfants sont toujours portées disparues depuis l'attaque », peut-on lire dans le document.

Le document ajoute également qu'une femme de plus de soixante-dix ans et une fille de six ans en situation d'handicap mental sont également décédées dans l'incendie de leur case.

« Une autre fille d'environ quatre ans a été tuée par balle alors que son père la portait sur son dos pour s'enfuir. Une fille de 13 ans, originaire d'un village dont les habitants s'étaient récemment installés à Ogossagou, a disparu depuis l'attaque. Les corps de 32 victimes, dont celui d'une (1) femme et de deux (2) enfants ont été enterrés dans une fosse commune au nord du village nommé "Marabout", les trois (3) autres corps ont été enterrés dans des tombes individuelles. Au moins 136 habitations (légères ou maçonnées) ont été détruites par incendie volontaire ou rendues inhabitables, 32 greniers et hangars de stockage de vivres incendiés ou rendus inutilisables, 24 charrettes, trois (3) bâtiments commerciaux (cuisine, rôtisserie et boutique) détruits, deux (2) enclos à bétail détruits et/ou incendiés et un nombre important de têtes de bétail volées ou tuées », rapportent les enquêteurs.

Crimes contre l'humanité !

Selon la MINUSMA et le HCDH, ces faits constituent des atteintes graves aux droits de l'homme, notamment des privations arbitraires du droit à la vie, des atteintes au droit à l'intégrité physique et morale, et des atteintes au droit à la propriété. « Au regard de la loi malienne, ces actes peuvent constituer des crimes prévus et punis par le code pénal malien. Ces graves atteintes aux droits de l'homme pourraient également être qualifiées de crimes contre l'humanité, si jugées par un tribunal compétent, en vertu du droit international pénal, particulièrement l'article 7 du Statut de Rome », précise le rapport.

■ Ousmane BALLO

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Concours de recrutement de 2.200 élèves fonctionnaires à la Police Nationale : L'AMLCDF dénonce des faits de corruption au Pôle Économique

L'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF) a dénoncé la Police Nationale au Pôle économique et financier de Bamako pour des faits de corruption dans le concours direct de recrutement de 2 200 élèves fonctionnaires de Police, au titre de l'année 2018. En même temps, la structure a saisi le Bureau du Vérificateur général pour des missions de contrôle.

Suivant l'Arrêté N° 2018-1582/MSPC-SG du 14 mai 2018, il a été ouvert un concours direct de recrutement de 2 200 élèves fonctionnaires de Police dont 20 commissaires de Police, 30 Officiers de Police et 2 150 Sous-officiers de Police. Les résultats de ce concours d'entrée à la Police nationale ont été vivement décriés par des recalés pour non-transparence de la procédure.

Conformément à son combat contre la corruption, l'AMLCDF s'est saisie de ce dossier. En effet, elle a écrit au Pôle économique et financier de Bamako, à travers une lettre de dénon-

ciation contre la police. Objet de la lettre : dénonciation des faits de corruption dans le concours direct de recrutement de 2 200 élèves fonctionnaires de Police au titre de l'année 2018.

Dans sa correspondance adressée au Pôle économique, l'AMLCDF dénonce la violation des principes du recrutement par la hiérarchie policière. L'association est à cet effet sidérée que des candidats recalés à des épreuves se retrouvent être admis à l'oral.

« Il s'avère que depuis la publication, le mardi 10 décembre 2019, des résultats définitifs dudit concours, des recalés de la visite corporelle ont été admis à passer la visite médicale, et des recalés de cette étape ont été admis à l'oral. Aussi, des personnes dont le nom ne se trouve à aucune étape des épreuves se retrouvent subitement parmi les admis définitifs. Selon des témoignages, plus de 2000 candidats ont échoué à l'entretien oral. Mais ils ont été remplacés par des personnes sorties de nulle part », révèle la lettre avant de dénoncer

le favoritisme qui a émaillé ce recrutement. « Des prétendants tombés du ciel ! Comme si cela ne suffisait pas, des proches parents de responsables de la Police et non des moindres, se trouvent parmi les désormais recrutés », déplore l'Association dans sa lettre de dénonciation. Et sur la liste des admis, elle rapporte que selon des témoins, "même des malades, des hommes mariés, des femmes mariées et enceinte, donc inaptes, ont été recrutées".

Sur la situation, l'AMLCDF a écrit au Directeur général de la Police nationale lui demandant de leur faire parvenir les listes des candidats admis aux épreuves sportives ; à l'issue des consultations spécialisées et analyses médicales après les épreuves écrites du concours direct de recrutement des élèves officiers de police et des candidats admis définitivement audit concours. Jusque-là, cette demande de l'association n'a pas eu de suite.

Également, l'AMLCDF en référence à la lettre du Secrétaire Général par intérim du Syndicat national des commissaires de Police, Sadio dit Konon Tomoda, au ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Gal. Salif Traoré, souligne que des éléments ont été recalés malgré qu'ils n'aient pas démerité.

« J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre bienveillante autorité, l'augmentation des quotas du concours direct de recrutement de la Police nationale dont les résultats viennent de paraître. En effet, loin de démeriter, les candidats ayant franchi toutes les étapes du recrutement n'ont été recalés que pour des raisons de quotas entraînant une frustration des candidats et un grand mécontentement des populations », avait écrit M. Tomoda dans sa lettre adressée au ministre Salif Traoré.

Outre sa lettre de dénonciation, l'association a écrit à des services de contrôle comme le Bureau du Vérificateur Général pour des audits au sein de la Police nationale.

■ **Cyrille Coulibaly**



26 mars 1991-26 mars 2020 : Célébration du 29ème anniversaire de l'avènement de la démocratie



Dans le cadre de la commémoration de l'instauration de la Démocratie dans notre pays, nous republions à l'intention de la jeune génération l'exposé liminaire d'une Conférence donnée le dimanche 12 décembre 2010 par le Professeur Modibo Diakité sur l'itinéraire du Mouvement Démocratique malien. Le professeur Diakité est historien – chercheur, ancien ministre, ancien membre du Comité de Transition pour le salut du Peuple (CTSP) organe suprême de la transition au Mali.

Introduction :

Cette Conférence participe du devoir de mémoire qui incombe à l'ensemble du Mouvement Démocratique et de la nécessité pour les Associations et Partis politiques d'informer l'opinion

et d'assurer la formation politique et civique de notre jeunesse. Aussi, le thème est-il circonscrit à dessein. Il couvre la période allant de la naissance du CNID à la Révolution du 26 mars 1991 et porte sur les manifestations et revendications qu'il a initiées dans cet intervalle, seul ou avec d'autres associations, notamment en faveur d'une démocratie pluraliste au Mali.

- **18 octobre 1990** : Assemblée générale constitutive de Comité National d'Initiative Démocratique (CNID) à Faladié-SEMA, villa RF 70 rue 1854 X 1855. Créée conformément à l'Ordonnance N° 41/PCG du 28 mars 1959, l'association CNID, forte de 53 signatures, a été déclarée au Ministère de l'Intérieur le 19 octobre 1990

Symbolique :

- ce fut un acte fondateur car le CNID fut la 1ère association politique créée pour lutter à visage découvert pour l'avènement d'une démocratie pluraliste au Mali
 - le **18 octobre 1990** était aussi le 42ème anniversaire de la création du RDA à Bamako ;
 - la lettre accompagnant le Manifeste du RDA, en date du 18 septembre 1946 et signée Houphouët et d'Arboussier, indiquait : "Partout où cela sera possible, vous constituerez un Comité d'Initiative qui se chargera de régler les modalités de désignation des délégués et de leur acheminement sur Bamako."
- En convoquant le 10 octobre 1990 l'Assemblée générale constitutive de la 1ère association politique luttant ouvertement pour le multipartisme au Mali, les jeunes du CNID ont renoué

avec l'histoire du Soudan et de l'Afrique sous domination coloniale française, réalisant ainsi les propos prémonitoires de celui qu'on appelait "Le Lion du PDCI", Daniel Ouezzin (le protecteur de la maison) COULIBALY, député élu de la colonie de Côte d'Ivoire en 1946 puis en 1956 au Palais Bourbon : "la lutte sera longue. Les anciens disparaîtront. Mais vous serez là, les jeunes, pour poursuivre notre tâche". Aussi, dans son Manifeste adopté par l'Assemblée constitutive du 18 octobre 1990 le CNID se fixe-t-il trois (03) objectifs principaux :

- l'instauration et le respect de toutes les libertés démocratiques pour le peuple : liberté de conscience, de pensée, d'expression et de presse, de réunion, liberté syndicale et de grève, une justice égale pour tous, droits de l'Homme etc...
- l'instauration de la liberté politique pour le peuple avec le droit de libre constitution de partis politiques et d'associations.
- la libre participation des citoyens à la gestion démocratique des organes autonomes (municipalités, associations des parents d'élèves, associations scolaires etc...).

- 03 novembre 1990 : meeting d'information du CNID prévu au centre islamique de Hamdallaye. Mais à 16 heures les leaders, organisateurs trouvent les portes de la grande salle désespérément closes, sous le regard d'un important dispositif policier. C'est le 1er bras de fer entre les démocrates et le pouvoir. Ne cédant ni à la panique, ni à la provocation, ni à l'intimidation, les démocrates décident de tenir, dans la cour, le meeting qui aura finalement lieu sur les marches de l'entrée de la mosquée après la prière.

Leçon : la répression n'a ni découragé, ni dissuadé les démocrates. Le meeting eut lieu.

- le 10 décembre 1990 : marche unitaire (exécutée par le CNID seul) ce fut une marche grandiose, une marée humaine estimée entre 10 000 et 30 000 marcheurs. Les slogans arborés étaient : "Liberté, liberté", "vive la démocratie", "vive le multipartisme", "union dans la diversité", "un seul Peuple ? Oui", "un seul Parti ? Non".

Symbolique :

- L'itinéraire : Place de la liberté, Avenue Mamadou KONATE, Avenue de la nation, Boulevard de l'indépendance, Bourse du Travail

- Un devoir de mémoire : c'est le 42ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et le 34ème anniversaire de la naissance du Président du CNID.

- Un moment fondateur : cette marche aura eu le mérite d'exorciser la peur de la marche pacifique et légale comme arme de revendication démocratique. Elle aura en outre démontré la maturité des démocrates, la discipline sans faille des militants de la capacité des dirigeants à respecter intégralement la légalité jusqu'à se porter garants des risques de dérapage.

- La volonté de rassembler : elle aura enfin démontré la volonté du CNID de rassembler les démocrates dans la lutte en invitant l'AMDH et l'ADEMA à se joindre à la marche. L'AMDH déclina l'offre en évoquant son statut d'association apolitique et en réaffirmant sa prééminence sur toute autre association en matière de défense des droits de l'Homme. Quant à l'ADEMA, elle estimait, qu'associations jeunes et insuffisamment implantées, l'ADEMA et le CNID ne devraient s'aventurer précocement dans une confrontation avec le pouvoir, confrontation dont elles auraient du mal à gérer les conséquences.

Leçons :

- Le 10 décembre 1990 apportait la preuve que les démocrates maliens pouvaient organiser une marche pacifique et grandiose dans la légalité.

- Le 10 décembre aura aussi montré une différence d'approches, voire de stratégies des deux grandes Associations politiques, le CNID et l'ADEMA. L'ADEMA pour avoir préféré tenir un meeting la veille, sur le même thème, a été percue notamment par la frange juvénile du Mouvement démocratique comme moins déterminée que le CNID. Ceci semblait augurer déjà de calculs politiques propices aux suspicions, aux divisions, voire aux trahisons à l'intérieur du Mouvement Démocratique.

- 12 décembre 1990 : lancement du Journal du CNID, DANBE. Cinq (05) numéros vont paraître avant le 26 mars 1991 dont le dernier le samedi, 23 mars 1991. Il fut le seul journal distribué ce jour-là dans la ville de Bamako, alors en pleine insurrection.

Symbolique :

- DANBE était à la fois un Journal d'information du public et un journal de combat pour les militants.

- 29 décembre 1990 : les Directeurs de publication de CAURIS, DANBE, AUREOLE, la ROUE et SANIYA refusent d'obtempérer à l'injection du ministre de l'Intérieur de l'époque qui, par lettre N° 1468/MATB-CAB du 27 décembre 1990 tentait d'imposer à l'ensemble des parutions une censure insidieuse (dépôt 48heures avant la mise en vente du Journal). Tous signent la lettre de refus sauf le Directeur de publication du Journal "les Echos" qui délègue sa signature à son rédacteur en Chef.

Leçon :

- La presse démocratique est décidée à faire front, face aux manœuvres du pouvoir. Mais le constat est qu'elle n'est pas totalement soudée pour faire face aux provocations et éventuellement à la répression.

- 30 décembre 1990 : c'est la marche commune CNID-ADEMA avec des estimations oscillant entre 30 000 et 50 000 marcheurs. Après le succès de la marche du 10 décembre 1990 et face à l'ampleur de la mobilisation lors de cette marche commune, l'UDPM réagit. Sa contre-marche sera conduite le même jour par Abdramane SISSOKO dit Ramos, le beau frère national.

L'itinéraire de la marche commune était : Place de la liberté, Avenue Kassé KEÏTA, Stade Mamadou KONATE. Mais le stade Mamadou KONATE est bouclé par les forces de l'ordre et un hélicoptère de l'armée disperse les marcheurs (en soulevant de la poussière). La marche s'arrêtera sur une place, occupée aujourd'hui par les bâtiments de l'AMPFF. Cet endroit fut baptisé par les démocrates Place de la démocratie. Les slogans scandés étaient : "liberté, justice, multipartisme immédiat, démocratie"

Ce jour-là, verra l'apparition pour la 1ère fois aux côtés des partisans du multipartisme d'une association religieuse, HIZBOULAH AL ISLAMIA dont les militants lançaient des mots d'ordre en arabe et brandissaient le Saint Coran.

Leçon : la mobilisation des démocrates commence à ébranler le pouvoir. D'où une motivation de plus en plus forte des partisans du multipartisme à poursuivre la pression.

- 18 janvier 1991 : c'est la marche CNID de "fraternisation avec l'armée et de solidarité avec la presse libre et démocratique menacée de censure". Cette marche est durement réprimée par les forces de l'ordre. Le Président du CNID, Me Mountaga TALL, gazé à bout portant

est admis en clinique. Vingt et deux (22) personnes sont arrêtées.

Le slogan de la marche était : "Soldats vous êtes nos frères, nous refusons la violence".

Leçon : les démocrates sentent la nécessité de ne pas faire de l'armée, issue du Peuple, un ennemi de la démocratie. Le message finira par être entendu les 03 et 26 mars 1991.

- 19 janvier 1991 : c'est la seconde marche commune CNID-ADEMA qui se déroulera à Ségou, le lendemain de la marche CNID du 18 janvier, sur le même thème.

Dispersés au 2ème quartier devant le domicile de Maître Mountaga TALL, les militants finiront par se regrouper au quartier Soninkoura pour tenir un meeting dans la cour du vieux Bandiougou BOUARE, Directeur d'école à la retraite. La police fera démonter le matériel sonore des organisateurs sur un véhicule bâché avant de le saisir définitivement.

Des responsables avaient fait le déplacement depuis Bamako :

- Me Mountaga TALL et Modibo DIAKITE (CNID)
- Bengoro COULIBALY et Moussa SANGARE (ADEMA)

Leçon : l'UDPM, ayant du mal à contenir le mouvement à Bamako, ne peut en aucun cas souffrir une contagion des régions ; ce qui est un bon point pour les démocrates.

- 03 mars 1991 : marche grandiose ADEMA-CNID à laquelle se joignent l'AJDP et la JLD. L'armée bien que présente sur les lieux s'abstient de tirer sur les manifestants et s'efforce de respecter les règles du maintien d'ordre.

La marche part de plusieurs points de la ville pour converger vers le stade omnisport avec les revendications suivantes : multipartisme, commission d'enquête indépendante sur les massacres de janvier et l'organisation d'une Conférence nationale souveraine

Leçon : la mobilisation gagne en ampleur et inquiète davantage le pouvoir (poursuite de la répression, arrestation de Soumeylou Boubeye de l'ADEMA).

- 17 mars 1991 : c'est une marche commune CNID-ADEMA-AEEM pour rendre hommage au leader étudiant Abdoul Karim CAMARA dit Cabral assassiné le 17 mars 1980. Cette marche funèbre, silencieuse, grandiose et pathétique part de l'Ecole Normale Supérieure suit le boulevard du 22 octobre 1946, le boulevard de l'In-

dépendance pour s'arrêter aux abords du cimetière de Hamdallaye. Car la tombe présumée de Cabral ne sera localisée que le 08 août 1991 au cimetière de Lafiabougou.

Leçon : le Mouvement Démocratique est particulièrement attaché à la mémoire de ses martyrs qu'il tient à défendre et à honorer.

- 22 mars 1991 : c'est le vendredi noir, l'intifada. L'AEEM mécontente du rejet de ses revendications (Commission d'enquête indépendante, démission du ministre de l'Education), après une longue série de grèves s'insurge. Les femmes se mobilisent et décident de marcher sur Koulouba. Celles de la rive droite, notamment les femmes de la SEMA I marchent sur la ville pour en découdre avec un pouvoir qui assassine leurs enfants. A Bamako, le bilan global est très lourd : près de trois cents (300) morts, des centaines de blessés.

Pour l'AEEM, dont les casses techniques et ciblées ont servi de détonateur à l'explosion populaire, il s'agit d'une situation révolutionnaire où la violence du Peuple est la réponse légitime à la violence d'Etat.

Face à cette escalade, Cheick Oumar SISSOKO, vice-Président du CNID, décide à 11 heures 30mn de convoquer à la Bourse du Travail les associations démocratiques pour coordonner la lutte. Rendez-vous est pris pour 12 heures 30mn.

Ainsi des représentants du Barreau, de l'AMDH, de l'ADIDE, de l'UNTM, de la JLD, de l'AJDP, de l'ADEMA, du CNID et de l'AEEM retranchés à la Bourse du Travail, transformée depuis janvier 1991 en quartier général du Mouvement Démocratique, fondent à travers une DECLARATION COMMUNE le Comité de Coordination des Associations et Organisations Démocratiques (CCAOD) "pour renforcer leur UNITE D'ACTION en vue de l'avènement d'une société démocratique et pluraliste dans notre pays".

- 26 mars 1991 : Face à la radicalisation de la situation, un groupe d'officiers, regroupés au sein d'un Comité de Réconciliation Nationale (CRN) est dirigé par un lieutenant Colonel de parachutistes répondant au nom de Amadou Toumani TOURE, prennent la décision historique d'arrêter Moussa TRAORE en son Palais dans la nuit du 25 au 26 mars 1991. Après, ce sera le tour des membres du Bureau Exécutif Central de l'UDPM à deux exceptions près (M. Baye Ag Mohamed, en déplacement, et le Colonel Ma-

madou DOUCOURE, membre du CRN) et du gouvernement à l'exclusion du ministre de l'Education Nationale, Bakary TRAORE, battu à mort par des manifestants.

La deuxième République a vécu.

Conclusion :

En guise de conclusion, nous empruntons au doyen Moussa Tati KEÏTA, jeune frère du Président Modibo KEÏTA et ministre chargé de la Jeunesse des Sports et de la Culture du Mali du 04 avril 1959 au 19 novembre 1968, ces mots qu'il a prononcés dans son témoignage à l'occasion du 10ème anniversaire de la Révolution du 26 mars 1991. Cet homme affable qui fut aussi le père du Mouvement Pionnier au Mali nous a quittés le 18 août 2010. Voici son jugement sur la Révolution du 26 mars et l'après 26 mars :

"Succès fulgurant, surprenant et débordant toute attente de patriotes engagés sans retour et au coude à coude dans le combat.

Mon impression est que, sans que cela eût apparu clairement à l'époque, il y a eu comme une panique qui s'est emparée des révolutionnaires face au pouvoir à portée de main.

Devant les faits, on peut dire aujourd'hui que le vertige de la conquête du pouvoir a dynamité la solidarité révolutionnaire des patriotes, jusqu'à engendrer des réflexes inattendus d'exclusion entre ceux qui, naguère, étaient des compagnons de lutte.

Le déchaînement brutal d'une nouvelle forme d'opportunisme politique évincera de valeureux révolutionnaires au profit de contre-révolutionnaires notoires, faisant ainsi fleurir des alliances contre nature, où des patriotes purs et durs ont perdu leur âme.

Où est donc passée cette merveilleuse unité du Peuple et de son armée, qui est allée sauver la démocratie malienne des feux de l'enfer afin qu'elle s'épanouisse à l'air vivifiant de la liberté? Cette unité a volé en éclat tant au sein de l'AEEM, de l'UNTM que dans le monde politique, celui des démocrates patriotes révolutionnaires issus du Mouvement Démocratique. Tout cela intervint comme par un acharnement diabolique, en dix (10) ans d'exercice d'un pouvoir qui était sensé garantir les libertés démocratiques pour tous les Maliens sans exclusive, ni discrimination.

"Il faut s'en expliquer !"

■ La rédaction

Disparition de Soumaïla Cissé : Le FSD s'indigne et accuse le gouvernement comme seul responsable de cette grave situation

Lisons le communiqué dont la rédaction du quotidien digital MALIKILÉ a eu copie.

DECLARATION DU FRONT DE SAUVEGARDE DE LA DEMOCRATIE (FSD) SUR LA DISPARITION DE MONSIEUR SOUMAILA CISSE, CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION



Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) a appris avec consternation le rapt suivi de la disparition de l'honorable Soumaïla Cissé ce mercredi 25 mars 2020 alors qu'il battait campagne dans sa circonscription électorale de Niafunké, région de Tombouctou. Son garde de corps y a perdu la vie, certains membres de sa délégation ont été grièvement blessés et d'autres portés disparus.

Le FSD tient le gouvernement pour seul et unique responsable de ce drame et l'engage à ramener le président du FSD et les membres de sa délégation sains et saufs.

En effet, le gouvernement de la République, sourd à tous les appels et mises en garde a donné des assurances fermes et répétées aux citoyens et aux candidats de sa capacité à assurer leur sécurité. Se pose alors la question de savoir si cette sécurité a été refusée à l'honorable Soumaïla Cissé ou si au contraire tous ces discours rassurants n'étaient qu'un énième mensonge d'Etat savamment distillé.

Ce mensonge d'Etat fait suite à la légende selon laquelle ce serait le fameux « Dialogue National Inclusif » qui aurait décidé de la tenue des élections ici et maintenant. Faux et archifaux ! Le DNI a juste soumis « **à la décision du Président de la République l'organisation des élections législatives ... la prise des mesures appropriées afin de sécuriser le déroulement des dites élections sur l'ensemble du territoire national** ». Donc c'est IBK et lui seul

qui a décidé de tenir les élections sans son volet sécuritaire.

Le FSD rappelle à cet effet que cinq (5) autres candidats ont déjà été attaqués et dépouillés de tous leurs biens sans même que l'ouverture d'une simple enquête ait été annoncée à plus forte raison les responsables arrêtés.

Le FSD s'interroge sur le laxisme ou le cynisme qui peut amener un gouvernement à laisser sans protection efficace le Chef de file de l'opposition Démocratique et qui plus est dans une zone particulièrement exposée.

Le FSD s'interroge aussi de l'entêtement du gouvernement à maintenir un calendrier électoral nonobstant l'apparition du Coronavirus dans notre pays et la terrible menace qu'il représente pour notre peuple tout entier.

Le FSD, à toutes fins utiles rappelle au Gouvernement l'esprit de l'article 33 alinéa 3 de la Constitution du Mali qui dispose « Si avant le premier tour, un des candidats décède ou se trouve empêché, la Cour Constitutionnelle prononce le report de l'élection ».

Le FSD s'étonne du silence du Président de la République sur cette grave situation lors de son discours à la nation du 25 mars 2020 prononcé après la disparition de Soumaïla Cissé. A-t-il confondu cette tragédie politique et humaine avec un banal fait divers alors que sa responsabilité est pleinement engagée.

Quel manque d'humanité, de compassion et de solidarité !

Le FSD invite tous les partis politiques de la majorité et de l'opposition à faire preuve d'union et de solidarité pour la gestion de cette affaire, à prier ensemble pour le retour de Soumaïla Cissé et de ses compagnons parmi les leurs et les maliens.

Bamako, le 26 mars 2020

**Pour le FSD
Choguel K. Maiga**



Lutte contre le coronavirus : Le CSDM soutien les actions du gouvernement

Sans conteste, la plus grande faïtière des Maliens de la diaspora est une structure qui œuvre au quotidien pour le développement du Mali. A travers son président, Mohamed Chérif Haïdara, le CSDM a apporté son soutien indéfectible au gouvernement du Mali dans sa lutte inlassable contre le coronavirus, une pandémie qui a fait son apparition dans notre pays.

Un adage africain dit que c'est pendant les moments difficiles qu'on reconnaît ses vrais amis. Ce soutien de la CSDM ne nous étonne guère car il s'est démarqué des autres par ses actions salvatrices. Le CSDM a toujours été un partenaire privilégié du gouvernement du Mali surtout dans la mise en œuvre du projet de société du Président IBK. Les dernières différentes correspondances adressées aux plus hautes autorités sont une illustration parfaite de cette amitié de longue date. A cela s'ajoutent les multiples actions initiées par la faïtière des Maliens de la diaspora avant même l'apparition de cette pandémie dans notre pays pour aider à mieux circonscrire les dégâts. Le coronavirus est une pandémie qui est en

train de faire des milliers de victimes dans le monde. Le gouvernement du Mali a pris des mesures draconiennes. Certaines mesures ont été annoncées par le président de la république, son excellence Ibrahim Boubacar Keita. Et dans son adresse à la nation, il a invité les Maliens à un sursaut national.

Malgré la lutte implacable engagée par les autorités maliennes contre l'introduction de cette pandémie, le Mali a enregistré 2 cas positifs le 24 mars 2020. L'heure est grave donc et la nation a besoin de ses fils en cette période difficile de son existence. Selon les autorités sanitaires, toutes les dispositions sont prises pour éviter une éventuelle propagation de cette pandémie. C'est ce qui justifie la fermeture de nos fron-

tières. Après la grippe espagnole, c'est la plus grande pandémie à laquelle le monde fait face. Pour le moment, tous les pays du monde ont mis un accent particulier sur la prévention.

Dans sa correspondance en date du 24 mars 2020, Mohamed Chérif Haïdara, en bon chef d'orchestre, ne s'est pas fait prier pour apporter son soutien total au gouvernement du Mali. Aussi, il a invité l'ensemble des Maliens au respect des mesures préventives prises par l'exécutif. Voici en substance son message « **je voudrais par la présente correspondance manifester mon total soutien aux mesures et surtout vous féliciter et à travers vous, votre premier ministre, celui de la santé et l'ensemble de votre gouvernement pour la célérité de cet engagement. Ces mesures, si elles sont appliquées, permettront à notre pays d'être épargné, à défaut, de limiter les conséquences désastreuses de cette pandémie que nous observons à travers le monde** », peut-on lire dans sa lettre de soutien.

En dépit de notre attachement à nos valeurs sociétales, le respect des mesures barrières peuvent être un moyen efficace dans le combat contre le mal du siècle. Soucieux de l'avenir de son pays, le président du Conseil supérieur de la diaspora malienne, Mohamed Chérif Haïdara, a rappelé le rôle que chaque citoyen doit jouer. Son appel au Président de la République s'inscrit dans cette dynamique. « **Monsieur le président, à chaque peuple sa culture, son histoire. Le nôtre est porté sur le modèle de fonctionnement qui cadre difficilement avec le respect des règles. A ce jour où il n'y a aucun consensus sur une thérapie appropriée contre ce mal dit du siècle, le respect des mesures édictées, semble être la seule et meilleure solution salvatrice. En cela, toute réticence à s'y soumettre doit être sanctionnée** », a-t-il martelé.

Par ailleurs, pour l'application stricte des mesures barrières, il a invité le gouvernement à recourir à la police, la gendarmerie, plus généralement l'ensemble des corps habillés pour imposer le respect strict des mesures.

Le couvre-feu décrété par le gouvernement faisait partie intégrante des solutions préconisées par le CSDM pour éviter la propagation de cette maladie dans notre pays. Il est en vigueur depuis le jeudi 26 mars 2020.

■ Ibrahim Sanogo

Mme Sy Kadiatou Sow : “Les 29 années de notre démocratie ne furent pas un long fleuve tranquille”

C'est ce jeudi que notre pays a commémoré le 26 mars 1991 l'ayant conduit sur la voie de la démocratie. Dans l'interview qui suit, Mme Sy Kadiatou Sow, qui fut l'une des figures de proue du Mouvement démocratique, nous livre son analyse sur les avancées et les insuffisances de notre pratique démocratique

L'Essor : Quelle analyse faites-vous de la pratique démocratique au Mali presque 30 après la Révolution de mars 1991 ?

Mme Sy Kadiatou Sow : Le Mali, notre pays, était en ruines dans les années 1990. C'est cela

qui explique la violence de la révolution ; c'est cela qui explique l'engagement de tout le peuple malien pour le changement. Le Mouvement démocratique, et plus particulièrement l'Adéma-PASJ, ont dû faire face à d'énormes difficultés pour remettre le Mali sur les rails, aux plans social, économique et politique. L'avènement du multipartisme intégral, de la démocratie et de l'État de droit aujourd'hui est incontestable.

La liberté d'expression, d'opinion, qui était un luxe au temps du parti unique, est une réalité. Le paysage médiatique est un des plus riches d'Afrique. Le pays a connu un moment de décollage économique que l'on peut parfaitement

constater en comparant la situation du pays avant et après le 26 mars 1991.

Il est regrettable que le bilan des deux mandats de l'Adéma-PASJ sous Alpha Oumar Konaré n'ait pas été rendu public. Au plan des avancées, on peut noter, entre autres, des réformes majeures engagées notamment dans le domaine de la décentralisation, de l'éducation, de la santé, de la promotion immobilière, des grands chantiers d'infrastructures (routes, aéroports, stades, etc.), un filet social pour soutenir les couches vulnérables.

Il y a également la libération des initiatives privées, la floraison des structures coopératives et associatives, favorisant une plus grande implication des citoyens dans la gestion des préoccupations locales. La rébellion dite du Nord a été gérée, suite à la signature du Pacte national et ne se réveillera qu'en 2006.

L'école malienne qui était en décrépitude totale par son manque d'infrastructures, de matériel didactique, d'enseignants, par les conditions infra humaines des enseignants et les effectifs pléthoriques des élèves et des étudiants dans des classes qui souvent n'existaient que de nom, sera remise sur pied et ses conditions nettement améliorées.

Sans oublier le rayonnement culturel (festivals aussi bien au niveau national, régional et local) et sportif avec notamment l'organisation de la CAN 2002.

L'Essor : En tant qu'acteur de premier plan du Mouvement démocratique, est-ce que vos attentes ont été comblées ?

Mme Sy Kadiatou Sow : Les 30 ans, depuis l'avènement de la démocratie, ne furent pas un long fleuve tranquille. On ne peut pas dire que tout a été réussi, ni même qu'il n'y a pas eu des écueils sur le parcours. Aujourd'hui, le Mali est un pays qui se cherche, qui vit des moments extrêmement difficiles. L'État est inexistant sur une très bonne partie de notre territoire et l'insécurité est devenue le lot quotidien de bien de nos compatriotes qui sont tués, spoliés, bref laissés à leur sort sous le joug de terroristes, de bandits, de miliciens communautaristes, etc. Par ailleurs, il faut reconnaître qu'une des attentes majeures du peuple de Mars 91, le « Kojadje » reste encore un défi à relever. La corruption a fini, faute de sanctions véritablement dissuasives, par gangrener tout le corps social : aucun secteur ne lui échappe et mal-



heureusement le combat semble perdu d'avance parce que le poisson continue de pourrir par la tête. Certes, tous ceux qui ont été appelés à la gestion des affaires de l'État n'ont pas été exemplaires, mais il ne faut cependant pas généraliser en mettant tout le monde dans le même sac, et en jetant le bébé avec l'eau du bain.

L'impunité est érigée en règle et la conviction des Maliens que « tout est négociable » rend difficile l'application de la loi dans toute sa rigueur. L'affirmation selon laquelle : « nul n'est au-dessus de la loi » n'a plus de sens et nous sommes nombreux à nous résigner et nous réfugier dans le fatalisme.

Malgré la démarche pédagogique adoptée par le président Alpha Oumar Konaré et ses différents gouvernements, la liberté retrouvée et plus largement la démocratie sont perçues par de nombreux concitoyens comme un boulevard ouvert à l'anarchie. L'État de droit peine encore à s'imposer aux citoyens et même hélas à certains tenants du pouvoir : des libertés individuelles et collectives chèrement acquises (au prix du sang et d'énormes sacrifices) sont violées à travers des arrestations arbitraires, des enlèvements, des séquestrations, de la répression violente des manifestations publiques. Toutes choses qui attestent d'un recul démocratique.

Les crises scolaires répétitives révèlent un malaise profond de notre système éducatif qui doit être ramené parmi les urgences nationales par

les autorités et par tous les acteurs de l'école malienne. Il y va de la survie de notre société et de notre pays.

Parmi les faiblesses qui constituent des défis à relever, il y a l'absence du contrôle citoyen, du devoir de rendre compte. En réalité, nous n'assumons pas pleinement notre citoyenneté, et avons tendance à laisser faire et attendre que les solutions viennent d'ailleurs. Je pense que cela constitue une des plus grandes faiblesses de notre démocratie. Combien d'élus, aussi bien au niveau national que local, rendent compte à leurs mandants de leurs actions ? Combien de citoyens exercent leurs droits et devoirs de contrôle citoyen sur les élus ? Ils sont plus prompts à la critique en cercles clos qu'à une interpellation et/ou accompagnement des initiatives des élus. À cela s'ajoute la question de la continuité de l'État. Ce principe de base pour garantir l'efficacité et la durabilité des actions de développement peine à imprégner les élites en fonction. La grande mobilité des équipes gouvernementales et/ou de directions nationales des services de l'État, aggrave cet état de fait. C'est ainsi que des réformes importantes restent inachevées, voire abandonnées.

L'Essor : Après ce tableau peu reluisant que vous venez de dépeindre, comment voyez-vous l'avenir ?

Mme Sy Kadiatou Sow : Les perspectives, les

seules qui s'offrent à nous, c'est un sursaut national pour ramener la bonne gouvernance, des institutions fortes, fiables et légitimes, réoccuper tout le pays par l'administration, assurer les services sociaux de base, sécuriser les populations en rééquipant et en réarmant moralement nos forces de défense et de sécurité. Et envisager un développement juste, harmonieux, équitable de notre pays, gage d'une véritable cohésion sociale et d'unité nationale. Ainsi, le Mali, aujourd'hui sous perfusion de la communauté internationale (en particulier de la France), pourrait se redresser et reconquérir son intégrité territoriale et réinstaller le vivre ensemble.

Il est impérieux de procéder à une évaluation de l'état de notre démocratie : quelles sont les réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour adapter notre système de gouvernance aux réalités politiques, économiques, sociologiques et culturelles de notre pays ? Par exemple, en tant qu'un des piliers de la gouvernance démocratique, les élections suscitent de plus en plus des inquiétudes et elles débouchent sur des contestations, des crises qui finissent par fragiliser notre jeune démocratie. La nécessité des réformes électorales est reconnue par une très large majorité des acteurs politiques et sociaux. Il reste à créer le cadre de concertations approprié pour parvenir à un consensus des acteurs.





Retrait des cartes d'électeurs : Les populations boudent l'opération

Le retrait des cartes d'électeurs pour les élections législatives est effectif, mais timide. En Commune VI du district de Bamako, plus précisément au centre de Yirimadio, hier en fin de matinée, seulement 10 citoyens sont passés pour le retrait. Et pourtant, ce n'est pas le dispositif d'accueil qui manque. Dans certains quartiers de la capitale le taux de retrait est très bon, dans d'autres il est beaucoup plus faible.

A quelques jours du premier tour des législatives, le retrait des cartes d'électeurs n'est toujours pas à hauteur de souhait. Malgré la présence des équipes mises sur pied pour faciliter les formalités.

"Je suis là depuis plusieurs heures à chercher ma carte sans suite. Et jusqu'à présent, je n'arrive pas à la retrouver. Et pourtant, on m'a dit que je dois voter dans ce centre. Finalement, je vais rentrer à la maison", a expliqué désespérément Adama Mariko, venu retirer sa carte

d'électeur dans son centre à Yirimadio. Devant lui, se tient une jeune femme qui va finalement l'orienter vers un autre centre. Après avoir reçu les indications pour se rendre dans son nouveau centre, la jeune femme confie qu'elle va s'y précipiter : "J'y vais tout de suite. Je tiens beaucoup à avoir ma carte. C'est important. C'est un geste citoyen", confiera-t-elle.

Le retrait est timide dans ce centre. Mais c'est une question d'heure, explique un représentant de parti politique: "Comme c'est le matin, il y a les femmes qui ont des préoccupations et les hommes vont au travail. Mais vers midi ou 14 heures, ils seront là".

Dans ce centre, près de 60% des cartes ont déjà été distribuées.

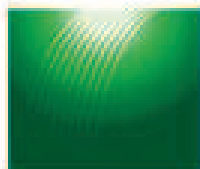
"Nous arrivons tous les jours très tôt au centre pour être à la dispositions des électeurs. Ces derniers répondent présents. Nous sommes à

une semaine seulement, mais ce n'est pas encore la grande affluence", fait remarquer un agent de retrait de cartes d'électeurs au centre de Yirimadio, Lassina Thiéro. Ce dernier explique qu'en dépit de ce manque d'engouement pour le retrait des cartes, certains électeurs ont d'autres préoccupations. Toutefois, il ajoute que cette lenteur du retrait des cartes d'électeurs démontre le manque de confiance entre la population et les politiques.

"Ils viennent aussi pour consulter les listes électorales. Ces électeurs veulent surtout s'assurer que leurs noms sont présents. D'autres posent des problèmes liés à la perte de leurs cartes d'électeur, ou au transfèrement. Mais, on enregistre timidement ceux qui viennent pour le retrait des cartes", a noté M. Thiéro.

Ambiance similaire à l'antenne de Bamako. Aucun retrait enregistré jusqu'à hier en fin de matinée. "Les cartes sont disponibles et nous sommes au service des potentiels électeurs qui veulent les retirer. Nous les invitons à venir récupérer leur précieux document", souligne un agent. Mais pour lui, si les électeurs inscrits ne parviennent pas à retirer leurs cartes avant le vendredi prochain, celles-ci, comme le dispose la loi, seront disponibles dans les bureaux de vote.

■ Adama Diabaté



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



Maison africaine de la Photographie : L'équipement du nouveau siège comme priorité de 2020

La ministre de la Culture, N'Diaye Ramatoulaye Diallo, a présidé ce lundi 23 mars 2020, à son cabinet, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 24^e session ordinaire du Conseil d'Administration de la Maison africaine de la Photographie (MAP). C'était en présence du directeur général de la MAP, Tidiane Sangaré et de l'ensemble des administrateurs. Cette rencontre se tient à un moment où la structure attend impatiemment la fin des travaux de son nouveau siège, dans 3 mois.

À l'ordre du jour de cette présente session : l'examen et l'adoption du compte rendu de la 23^e session ordinaire du Conseil d'Administration et le point d'exécution des recommandations de la dernière session du Conseil d'Administration. Au cours de la même session, les administrateurs ont procédé à l'examen et à l'adoption du rapport d'activités et de l'état d'exécution du budget 2019 ; ainsi que l'examen et l'adoption du projet de budget et du plan d'action 2020.

À l'ouverture des travaux, N'Diaye Ramatoulaye Diallo a rappelé que l'année 2019 a été riche en activités photographiques pour la MAP qui a réalisé plusieurs événements dont : l'organisation de l'exposition intitulée « Visages de Djenné » consacrée aux œuvres du photographe Boubacar Garba Samounou.

La Maison africaine de la Photographie a également organisé un atelier dans le cadre du renforcement des capacités de ses agents sur le thème : « Techniques d'archivage, de numérisation et de gestion électronique de fonds photographiques ».

De même, la Maison africaine de la Photographie a activement participé à l'organisation de la 12^e édition de la Biennale africaine de la Photographie, tenue à Bamako, du 30 novembre 2019 au 31 janvier 2020. Sur le plan financier, la Maison africaine de la Photographie a réalisé un taux d'exécution de 99,98 % de son budget au 31 décembre 2019.

Face à ces résultats forts louables, le ministre Ramatoulaye Diallo a tenu à saluer et encourager les efforts de la direction générale et de l'ensemble du personnel de la Maison africaine de la Photographie pour ces résultats. Pour l'exercice 2020, la Maison africaine de la Photographie prévoit un budget équilibré en recettes et en dépenses d'un montant global de 94 192 000 francs CFA, contre une dotation initiale de 94 262 977 francs CFA en 2019, soit un taux de diminution de 0,07 % par rapport à

l'année précédente. Ce budget est réparti entre la subvention d'État qui s'élève à 88 692 000 francs CFA et les ressources propres estimées à 5 500 000 francs CFA.

Dans le cadre de l'exécution de ce budget, la priorité est donnée à l'équipement du nouveau siège de la Maison africaine de la Photographie. Aussi, l'établissement entend réaliser plusieurs activités au nombre desquelles on peut noter : l'organisation d'expositions photographiques, d'ateliers de renforcement des capacités des acteurs, l'actualisation du répertoire des photographes du Mali, le renforcement des collections de photographies, à travers l'inventaire, le classement et la numérisation des œuvres.

Avant de terminer, le ministre a invité l'ensemble des participants à cette session à faire des analyses, des critiques et observations visant à sortir une feuille de route pour une optimisation des actions de l'établissement.

■ A0



Double scrutin en Guinée : La France parle "d'élections non crédibles"



PARIS-La France vient de réagir après les élections controversées du 22 mars en Guinée qui ont provoqué la mort de plusieurs personnes. Dans une note du département des affaires étrangères, le gouvernement

français a condamné les actes de violences meurtrières qui ont terni ce double scrutin. La France avertit que le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel du fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des élé-

ments des forces de sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du processus, n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles. Merci de lire ci-dessous la note consultée par Africaguinee.com.

« La France suit avec préoccupation la situation en Guinée, après l'organisation, ce dimanche 22 mars, d'élections législatives et d'un référendum en vue d'un changement de Constitution. Elle condamne les actes de violence qui ont entraîné, durant cette journée, la mort de plusieurs Guinéens.

Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel du fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des forces de sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du processus, n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le résultat puisse être consensuel. La France relève aussi l'absence d'observation régionale et internationale à l'occasion de ce double vote.

La France soutiendra les initiatives de la CE-DEAO, de l'Union africaine et de l'OIF pour désamorcer les tensions en Guinée et restaurer rapidement un dialogue entre toutes les parties. Elle appelle tous les acteurs guinéens, quels qu'ils soient, à la responsabilité et à la plus grande retenue ».

Coronavirus : L'Espagne manque de matériel, le bilan humain empire

20 000 personnes sont décédées du coronavirus dans le monde, la majorité en Europe. En Espagne, le nombre de morts a dépassé celui de la Chine, berceau de l'épidémie.

La patinoire de Madrid est désormais devenue la plus grande morgue d'Espagne, hébergeant les dernières victimes du coronavirus. 738 ont péri mercredi 25 mars. Le bilan continue d'augmenter malgré un confinement strict. Avec 3 281 morts, l'Espagne a dépassé la Chine, berceau de l'épidémie. Les autorités multiplient les opérations de désinfection dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou dans les établissements qui accueillent des personnes handicapées.

Des malades par terre dans un hôpital



Dans un hôpital de Madrid, des patients sont allongés dans un couloir par terre en attendant d'être soignés. Sur les réseaux sociaux, médecins et infirmières s'insurgent, car ils man-

quent de tout. Pour les aider, le gouvernement va acheter à la Chine du matériel sanitaire : 432 millions d'euros pour acquérir masques, gants, respirateurs et tests.

Coronavirus en France : Au moins 400 militaires français infectés par le coronavirus



Parmi les militaires français, au moins 400 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, selon la ministre des Armées qui l'a indiqué ce jeudi 26 mars,

citée par BFM TV. Selon elle, il n'y a aucun cas grave pour l'heure. Au moins 400 militaires français ont été infectés par le coronavirus mais aucun n'est un cas

grave, a annoncé la ministre des Armées ce jeudi 26 mars, rapporte BFM TV.

Macron mobilise l'armée pour l'opération Résilience face au coronavirus

En outre, elle a révélé que le nombre de militaires français mobilisés s'était accru dans les derniers jours de la crise sanitaire qui a frappé la France. «La situation est évolutive et nous nous efforcerons d'y répondre le mieux possible», a-t-elle déclaré sur BFM TV.

Opération Résilience

Auparavant, Emmanuel Macron avait annoncé le lancement de l'opération Résilience pour lutter contre le Covid-19 avec le recours à l'armée. Elle devrait accomplir principalement des missions civiles, notamment sanitaires, logistiques et de protection. Son but principal consiste à soutenir la population française face à l'épidémie due au coronavirus.

Une autre évacuation prévue

Une quatrième évacuation sanitaire aéroportée sera organisée vendredi 27 mars par l'armée pour transférer des patients atteints du coronavirus de Mulhouse vers Bordeaux, a annoncé jeudi soir la ministre des Armées, Florence Parly, fait savoir l'AFP.

Coronavirus en Italie : Les données des infectés en Italie ne sont «pas bonnes» malgré deux semaines de confinement

Les données des infectés en Italie ne sont «pas bonnes» malgré deux semaines de confinement. En Lombardie, plus de 2.500 nouveaux cas d'infection recensés ce jeudi 26 mars, selon Attilio Fontana, président de l'exécutif régional.

Le nombre d'infectés par le coronavirus dans la région italienne la plus touchée, la Lombardie, a augmenté d'environ 2.500 ce jeudi 26 mars, selon Attilio Fontana, président de l'exécutif régional. Il a précisé que les chiffres n'étaient toujours «pas bons», malgré deux semaines de confinement. «Les chiffres d'aujourd'hui ne sont pas bons, malheureusement. Il y a eu une forte hausse en comparaison avec les jours précédents», a expliqué M. Fontana aux journalistes.

Le coronavirus aurait pu circuler en Italie avant même son apparition en Chine, selon un médecin italien

La région a enregistré 385 nouveaux décès en une journée pour atteindre environ 4.860, indique Reuters. Le chiffre est en forte hausse par rapport aux 296 morts de la veille.

Le nombre de cas dans la région a atteint les 34.890.

Les médecins infectés

Au total, 36 médecins italiens sont décédés en raison du Covid-19, selon l'agence de presse ANSA qui se réfère à la Fédération nationale des unions de médecins (NOM). Actuellement, le nombre d'infectés parmi le personnel médical a atteint les 6.025. Selon le dernier rap-



port du ministère italien de la Santé, le pays compte 57.521 contaminés et déplore 7.503 décès causés par la maladie.

Foot féminin : En attendant la fin du coronavirus

Les joueuses soutiennent la décision des autorités et espèrent que la compétition reprendra après la pandémie du Covid-19. Comme le championnat masculin de football, celui des dames est également suspendu pour cause de Covid-19. Les joueuses pensaient retrouver leur club respectif aussitôt après leur retour de la Sierra Leone où la sélection nationale féminine a participé, du 24 février au 7 mars, à la première édition du tournoi de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA), Zone A, mais voilà, la pandémie du coronavirus a tout changé. Les autorités ont décidé de fermer les écoles, bars et restaurants et d'interdire pendant trois semaines les activités sportives, les regroupements de plus de 50 personnes. Du coup, les 5^e et 6^e journées du championnat de foot féminin ont été déprogrammées et les joueuses ont été contraintes au repos forcé, comme tous les autres sportifs du pays. Hier, nous avons joint quelques joueuses au téléphone pour savoir ce qu'elles pensent du coronavirus et comment elles vivent la situation actuelle. Le constat général qui se dégage est que toutes les joueuses sont touchées par le Covid-19 et attendent avec impatience la fin

de cette épidémie pour reprendre le chemin des pelouses. Aussi, toutes nos interlocutrices ont assuré qu'elles soutiennent sans réserve les mesures préventives prises par les autorités. «C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le report du championnat, mais je le dis, tout de suite, dans la vie il y a plus important que le sport. Le monde entier vit un moment difficile avec l'épidémie du coronavirus et la question de poursuivre ou pas les activités ne devrait pas se poser. Tout le monde doit se mobiliser pour combattre ce fléau mondial et cela passe par le respect strict des mesures de prévention. Nous devons nous protéger et en même temps, protéger les autres», a ainsi confié la capitaine des Aigles Dames, Fatoumata Doumbia «Raoul». La gardienne des Super Lionnes, Adoudou Konaté abondera dans le même sens. «C'est vendredi dernier que les responsables du club nous ont informé de la suspension du championnat national jusqu'à nouvel ordre. Evidemment, nous étions toutes tristes d'apprendre l'interruption de la compétition, mais nous avons compris. Avec le coronavirus, c'était imprudent, voire impossible de continuer le championnat. Je suis d'accord avec la décision des autorités et



en tant que sportives, nous devons aider le gouvernement à combattre cette maladie. Le Covid-19 est l'affaire de tous, même si pour le moment, le Mali n'a enregistré aucun cas», a dit l'internationale malienne.

Sa coéquipière, Saratou Traoré tient le même discours. «Nous avons compris le message du gouvernement et nous promettons de suivre les consignes à la lettre et de sensibiliser les Maliennes et les Maliens. Tous ensemble pour mettre fin à cette pandémie de coronavirus», ajoutera l'attaquante de la sélection nationale féminine. Pour mémoire, ce sont les Amazones de la Commune V (10 points) qui occupent la tête du championnat, après 4 journées de débats, à égalité avec les Super Lionnes et l'Usfas qui disposent toutefois d'une différence de but inférieure (+5 et +7, respectivement pour les deux équipes, contre +9 pour les joueuses de Baco-Djicoronni).

■ Djènèba BAGAYOKO

Coronavirus- Basketball : Vers la suspension des compétitions africaines par la FIBA

La Fédération internationale de basketball (FIBA), l'organisme dirigeant du basket-ball international aujourd'hui est sous la houlette du leader malien en la personne de Hamane Niang. Ancien ministre des sports et président de FIBA Afrique, il prendra des décisions sur les compétitions africaines suspendues à cause du Coronavirus.

Cependant le Basketball Africa League (BAL), qui sera à sa première édition, tout comme les autres tournois, est dans une zone d'ombre. Mais la lumière va sûrement jaillir à l'issue de la réunion de l'instance mondiale du Basketball. « Dans les semaines à venir, une décision sera prise concernant la Basketball Champions League, la Basketball Champions



League America et la Basketball Africa League, après consultation avec les différentes ligues et clubs. Il en sera de même pour les diverses compétitions internationales suspendues au niveau des sous-Zones », selon Hamane Niang



Bélier (21 mars - 19 avril)

La conjonction Pluton/Jupiter consécriste votre valeur professionnelle, et votre ambition est particulièrement importante en ce moment. Mais attention à ce petit côté arriviste, pas toujours agréable, qui vous rend prêt à tout pour arriver à vos fins.

Vous allez peut-être devoir vous occuper sérieusement de vos comptes. Ce n'est vraiment pas quelque chose que vous affectionnez, mais quand faut y aller, faut y aller, vous n'avez pas le choix ! La journée s'y prête, c'est une bonne occasion de le faire.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans le travail pour obtenir ce que vous souhaitez, vous ramez, si la route n'est plus très longue, que la destination est proche, tenez bon, car de vraies opportunités se présentent aujourd'hui. Aucune complication ne vient gêner votre évolution.

Si votre banquier vous demande des comptes, c'est que votre situation financière a besoin d'une petite mise au point. Beaucoup de dépenses ou des échéances de crédit trop élevées, vos finances doivent être surveillées de très près.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous vous activez pour faire avancer un dossier, obtenir un rendez-vous avec un client, un fournisseur, un collègue d'un autre service, etc. Pour cela, vous recevrez le soutien de Jupiter. Vous bataillerez ferme pour parvenir à vos fins ! Pour vous et aussi pour votre famille, vous envisagerez un investissement qui représentera également un engagement financier sur du long terme. Vous ne penserez pas qu'à vous. Vous vous préoccuperez aussi de l'avenir patrimonial de vos proches.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos fonctions sont en train d'évoluer. Votre service est en ébullition. Des changements sont imminents. Vous êtes pris par ce filet. Il faut prendre une décision, rester ou partir ! Demandez conseil auprès d'un chef de confiance ! Il pourra vous conseiller !

Vous voilà très motivé pour réaliser de fortes économies. Un rendez-vous est possible auprès de la banque. Rien ne vous arrête pour gagner un peu d'argent. Une petite activité supplémentaire est possible. Elle mettra du beurre dans les épinards !



Lion (22 juillet - 23 août)

La conjonction Jupiter/Pluton dans le domaine du quotidien renforce votre ambition, déjà bien puissante. Vous pourriez vite devenir égocentrique, en goûtant aux plaisirs du pouvoir ! Modérez un peu vos ardeurs professionnelles, retrouvez l'humilité.

Vous pourriez être amené à vous interroger au sujet de sommes d'argent provenant d'une tierce personne. Donation, héritage, des legs peuvent arriver soudainement. Peut-être un oncle d'Amérique qui vous veut du bien ? En tout cas, c'est une bonne nouvelle.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une touche de créativité et un peu de motivation, c'est le programme pour cette journée de travail. Les astres encadrent vos démarches, vous pourriez tenter de nouvelles aventures professionnelles ou viser un nouveau poste. Vous avez du courage.

Pas de place pour le relâchement, l'argent, ça se gagne, et aujourd'hui, plus que d'habitude vous avez besoin d'en gagner. Vous avez des projets qui demandent de l'investissement financier. Vous devez vous accrocher, votre patience finira par payer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous serez le maître d'oeuvre de votre carrière. Votre ambition sera gonflée à bloc... Vous ne perdrez pas votre temps ni votre énergie avec des collègues, qui seront tout sauf motivés. Parallèlement, vous aurez une nette préférence pour la vie de bureau.

Ami Balance, pour les achats importants, vous n'agirez jamais sans avoir obtenu l'aval de votre partenaire, d'autant plus si votre compte bancaire est commun. En effet, si vous le mettez en fâcheuse posture, vous serez deux à l'être également...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Pour évoluer, vous devez prendre un risque. L'activité actuelle vous ennuie. Elle tombe dans la routine. Des négociations ouvrent un avenir. Sachez faire le tri, lisez entre les lignes les propositions reçues ! La prudence s'impose quand même !

Votre salaire fond à vue d'oeil. Les charges sont importantes et vous désirez vous faire plaisir. Les coups de coeur sont importants. Ils concernent les gadgets, comme les objets décoratifs. Tentez de faire les brocantes ! Elles permettront des économies.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre esprit terre à terre du jour vous est très utile. Vous en profitez pour travailler d'arrache-pied, et rattraper le retard accumulé ces derniers temps. Vous décidez de ne plus remettre à demain ce que vous pouvez faire le jour même ! Avec cette belle conjonction planétaire dans votre domaine financier, l'expansion est à prévoir, n'en doutez pas. Il suffit simplement de ne pas trop vouloir gâter vos proches à tout prix ! Modérez vos dépenses, qui sont importantes aujourd'hui.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un petit manque de concentration et tous vos efforts tombent à l'eau. Il est temps de rectifier le tir, cher ami Capricorne. Ne vous laissez pas gagner par la fainéantise. Pour vous perfectionner, entourez-vous de personnes fiables et professionnelles.

Vos charges s'alourdissent, du coup, vos comptes sont moins fournis. Vous cherchez des solutions pour remédier au problème. Quitte à cumuler plusieurs emplois, vous tentez le tout pour le tout. Ce qui compte, c'est votre détermination.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un intéressant coup à jouer. Faites confiance à votre adaptabilité. Ami Verseau, vous aurez tendance à prendre de plus en plus d'importance. Vous allez déborder d'enthousiasme à l'idée de personnaliser votre environnement professionnel.

Pour sortir de la galère financière, vous accepterez bien volontiers de vous plier à toutes les contraintes financières en vigueur. Vous le ferez même de bonne grâce. Aujourd'hui, vous vous efforcerez de dépenser pas plus que vos recettes...



Poisson (19 février - 21 mars)

Il faut saisir une occasion de vous épanouir. Elle ne tarde pas à arriver. Le hasard vous met face à une opportunité ! Un collaborateur peut vous apporter une piste très intéressante ! Toutefois, tenez-vous à votre opinion ! Il pourrait vous influencer.

Vous devez faire attention à vos coups de coeur ! Ils concernent les vêtements et vous aimez les articles chers. Il est possible que des regrets arrivent. Ne cédez pas à des pulsions d'achat. Comparez les prix, flânez ou dénchez de bonnes affaires.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA